

PRÉPARATION POUR LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

MASTER 1 EN ÉCHANGE

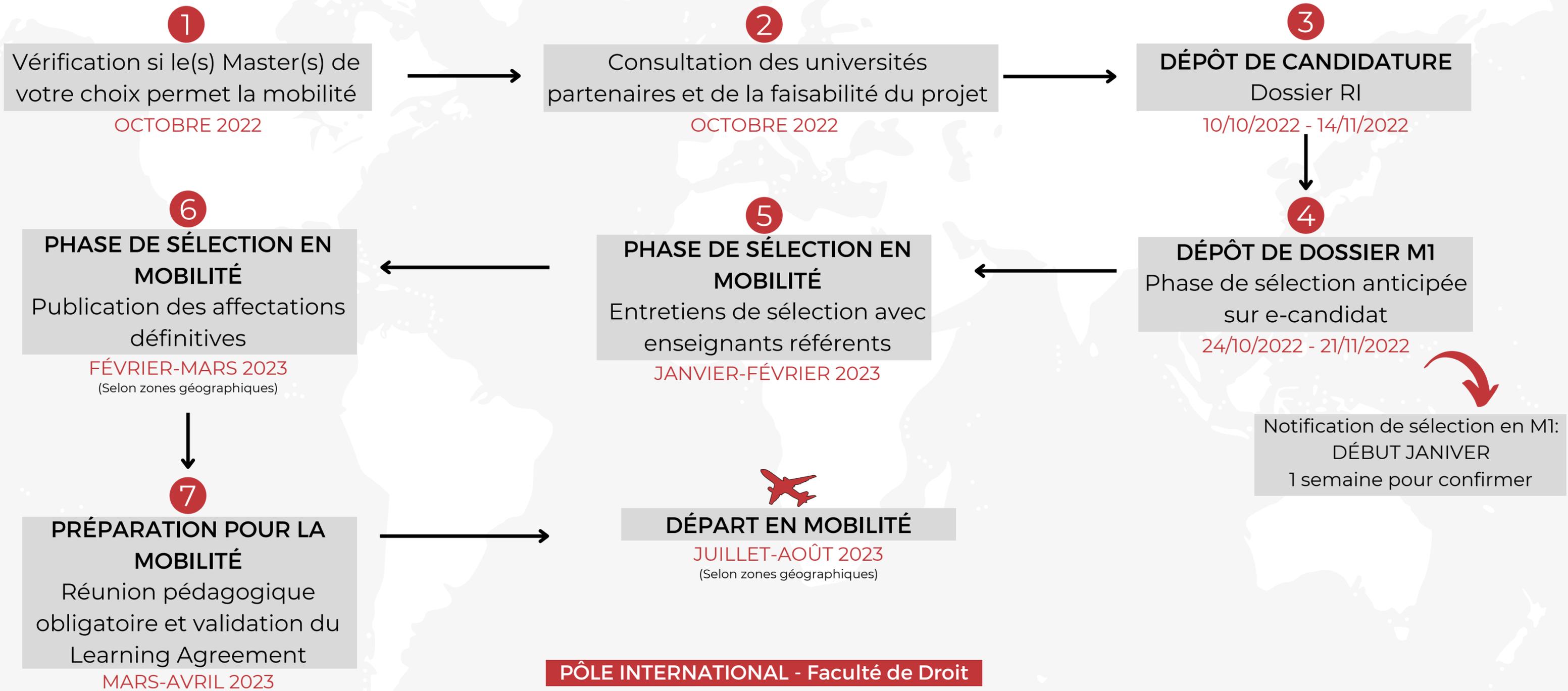


Dernière mise à jour : Octobre 2022

PÔLE INTERNATIONAL - Faculté de Droit

mobilite-internationale-droit@univ-lyon3.fr

LES ÉTAPES À SUIVRE



PÔLE INTERNATIONAL - Faculté de Droit
mobilite-internationale-droit@univ-lyon3.fr

1

PREMIÈRE ÉTAPE:

VÉRIFICATION SI LE(S) MASTER(S) DE VOTRE CHOIX PERMET LA MOBILITÉ

Votre première étape à la mobilité à l'étranger consiste en vérifier si le ou les Masters de votre choix sont **ouverts à la mobilité**. Voici un récapitulatif indicatif de l'ouverture des Masters à la mobilité :

MENTION

Administration et liquidation des entreprises en difficulté

Droit de la santé

Ville et environnement urbain

Aucun Master ouvert à la mobilité

Droit des affaires

Tous les Masters sauf :
Master Droit des affaires et fiscalité
Master Droit et Ingénierie Financière

Droit notarial

Tous les Masters sauf :
Master Droit notarial interne

Droit pénal et sciences criminelles

Tous les Masters sauf :
Master Pénologie

Droit public

Tous les Masters sauf :
Master Carrière publique

MENTION

Droit bancaire et financier

Droit des assurances

Droit européen

Droit fiscale

Droit international

Droit privé

Droit social

Histoire du droit et des institutions

Justice procès et procédure

Relations internationales

Risques et environnement

Tous les Masters ouverts à la mobilité

Pour être sûr.es : consultez la liste exhaustive au Pôle international ou sur le site internet de la Faculté de Droit.

2

DEUXIÈME ÉTAPE:

CONSULTATION DES UNIVERSITÉS PARTENAIRES ET DE LA FAISABILITÉ DU PROJET

Vous devez désormais commencer à projeter votre mobilité. Consultez les universités partenaires qui vous intéressent (<https://facdedroit.univ-lyon3.fr/universites-partenaires>) et vérifiez que l'université accepte des étudiants en Droit.

ATTENTION: rappelez-vous que vous n'êtes pas inscrit en Master chez le partenaire mais à Lyon 3

Ne vérifiez pas les intitulés du Master qu'il est possible de valider chez le partenaire, mais l'offre de cours ouverte aux étudiants en échange en Licence ou en Master. La plupart des universités ouvrent des cours "undergraduate" et non "postgraduate".

↪ Cherchez les onglets *study abroad*, *exchange students*, *incoming students* dans les sites des universités partenaires.

3

TROISIÈME ÉTAPE:

DÉPÔT DE CANDIDATURE AUPRÈS DES RELATIONS INTERNATIONALES

Voici le début des démarches administratives pour votre mobilité : le dépôt de candidature auprès du Service général des relations internationales de l'université.

Rendez-vous sur : Net³ > Portail Sclolarité

Vous devez joindre :

- Vos résultats académiques de L1 et L2
- Une lettre de motivation (présentation du projet d'échange) dans la langue d'enseignement du cursus que vous avez choisi chez l'université partenaire
- Propositions d'affectation dans 4 à 5 universités partenaires où le parcours est possible.

 *Renseignez-vous sur les dispositions relatives aux tests de langue.*
<https://facdedroit.univ-lyon3.fr/universites-partenaires>

CANDIDATURES OUVERTES :

du 10 octobre au 14 novembre 2022

PÔLE INTERNATIONAL - Faculté de Droit
mobilite-internationale-droit@univ-lyon3.fr

4

QUATRIÈME ÉTAPE:

DÉPÔT DE DOSSIER POUR SÉLECTION ANTICIPÉE EN MASTER 1

Via le portail candidature de l'université e-candidat: Faculté de Droit - Master 1 en échange

- Onglet Candidater - S'inscrire : **3 vœux possibles**
- Le résultat de cette phase de sélection en Master sera donné par le directeur de parcours au début du mois de janvier 2023 et vous aurez une semaine pour confirmer.

↪ IMPORTANT : La preuve de dépôt d'un dossier de candidature RI doit être jointe à votre dossier e-candidat

CANDIDATURES OUVERTES :

du 24 octobre 2022 à 17h00 au 21 novembre 2022 à 09h00

Si votre candidature dans cette phase n'est pas acceptée, deux possibilités :

- A** Vous poursuivez votre candidature pour la mobilité dans le cadre d'un DU
- B** Vous ne poursuivez pas votre mobilité et vous réalisez votre candidature au Master 1 dans les dates habituelles

PÔLE INTERNATIONAL - Faculté de Droit
mobilite-internationale-droit@univ-lyon3.fr

5

CINQUIÈME ÉTAPE:

PHASE DE SÉLECTION EN MOBILITÉ

Vous allez passer des entretiens en langue étrangère par les jurys de sélection et référents académiques par zone géographique de la Faculté de Droit.



Les entretiens auront lieu entre janvier et février 2023.

Kiara NERI

kiara.neri@univ-lyon3.fr

Quentin NEMOZ-RAJOT

quentin.nemoz-rajot@univ-lyon3.fr

Blandine DE CLAVIÈRE

blandine.de-claviere@univ-lyon3.fr

Laurence FRANCOZ-TERMINAL

laurence.francoz-terminal@univ-lyon3.fr

Loïc ROBERT

loic.robert@univ-lyon3.fr

Frédérique FERRAND

frederique.ferrand@univ-lyon3.fr

Christine FERRARI-BREEUR

christine.ferrari@univ-lyon3.fr

États-Unis, Canada, Afrique du Sud,
Australie, Nouvelle-Zélande

Amérique latine

Royaume-Uni, Irlande, Islande

Europe continentale, pays
nordiques

Allemagne, Autriche, Suisse
germanophone

Italie

Espagne, Portugal

Pays de l'est de l'Europe, Russie

Grèce, Turquie

Moyen-Orient

Asie/Inde

Alexis BAVITOT

alexis.bavitot@univ-lyon3.fr

Marion DEL BOVE

marion.del-bove@univ-lyon3.fr

Efthymia LEKKOU

efthymia.lekkou@univ-lyon3.fr

Stéphane BERRE

stephane.berre@univ-lyon3.fr

Justine COURTOIS

justine.courtois1@univ-lyon3.fr

David CUMIN

david.cumin@univ-lyon3.fr



SCIENCES POLITIQUES :
Toutes les zones

PÔLE INTERNATIONAL - Faculté de Droit
mobilite-internationale-droit@univ-lyon3.fr

6

SIXIÈME ÉTAPE:

PUBLICATION DES AFFECTATIONS DÉFINITIVES

Les résultats des affectations fermes et définitives chez les partenaires étrangers seront publiés entre février et mars 2023 selon les zones géographiques.

- Les référents académiques proposent un classement: les étudiants les mieux classés auront toutes les chances d'aller dans l'université partenaire de premier choix en tête de votre classement.

7

SEPTIÈME ÉTAPE:

PRÉPARATION POUR LA MOBILITÉ: RÉUNION PÉDAGOGIQUE

Avant de partir, vous allez être convoqués pour une réunion de préparation obligatoire et vous allez valider votre Learning Agreement (le "contrat d'études") tripartite, entre vous, l'université partenaire et Lyon 3.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Vous devez compléter l'année universitaire 2023-2024 en échange chez le partenaire étranger après signature du Learning Agreement.
- Aucune réintégration en cours de l'année universitaire n'est possible.
- L'abandon par l'étudiant du projet de départ en échange ne permet pas l'intégration du Master en présentiel en 2023 (que cet abandon ait lieu avant le départ ou en cours d'année).

A light gray world map is centered in the background of the slide. The map shows the outlines of continents and oceans. The text is overlaid on the map.

Votre interlocuteur dans ces démarches :

PÔLE INTERNATIONAL

Faculté de Droit

mobilite-internationale-droit@univ-lyon3.fr

Anne-Sophie BERTHIER
Responsable

Martin LAPROVITERA
Gestionnaire de scolarité